



Communiqué
de presse



2 juillet 2024,

Anvers, Belgique

L'aéroport d'Anvers, exploité par Egis, franchit une nouvelle étape dans son engagement pour la réduction de ses émissions de CO₂

L'aéroport d'Anvers vient d'obtenir l'accréditation carbone Niveau 2 "Réduction" du programme Airport Carbon Accreditation de l'Airports Council International (ACI), démontrant son engagement pour gérer positivement ses émissions de carbone pour ses scopes 1 et 2, sur la base de résultats concrets.



Avec environ 20% de réduction de ses émissions sur ses scopes 1 et 2 par rapport à 2019, l'aéroport fait preuve d'une efficacité réelle et d'une démarche engagée. Les diminutions les plus importantes du scope 1 portent sur les processus et les sources fixes d'émissions comme les consommations énergétiques des bâtiments et des installations aéroportuaires.

Depuis mars 2023, l'aéroport d'Anvers a mis en œuvre un plan de gestion CO₂ regroupant un ensemble de mesures liées à ses installations de chauffage et de refroidissement, sa consommation et son approvisionnement en énergie, l'isolation des bâtiments, sa flotte de véhicules, la gestion de l'eau et des déchets et les infrastructures côté piste. Parmi les mesures prises on peut citer le remplacement du balisage de piste par 425 LED, la mise en place de détecteurs et d'éclairage LED dans le terminal passagers, de campagnes de sensibilisation à l'usage de l'énergie et de mesures de réduction, notamment dans le bâtiment de lutte contre l'incendie.

Le Niveau 2 "Réduction" correspond une diminution réelle et quantifiée de l'empreinte carbone de l'aéroport, basée sur des procédures efficaces de gestion de ses émissions directes et indirectes liées à l'énergie. La certification est délivrée par l'ACI dans le cadre du programme "Airport Carbon Accreditation" (ACA), un standard international volontaire créé en 2009, élaboré conformément au GHG Protocol et aux principes de la norme ISO 14064, dont les exigences sont vérifiées de manière indépendante.

A propos de la démarche, Eric Dumas, Directeur des aéroports d'Anvers et d'Ostende-Bruges indique : « c'est une fierté pour notre aéroport d'avancer progressivement vers zéro émission nette de carbone d'ici à 2050, un engagement que nous avons formalisé en 2019 par la signature de la résolution de l'ACI Europe aux côtés de plus de 300 autres aéroports, dont les plus fréquentés et les plus grands d'Europe ».

Pour Renaud Béziade, Directeur exécutif de l'activité Conseil et Exploitation d'Egis, « cette accréditation reconnaît l'engagement d'Anvers et plus généralement des aéroports au sein du réseau Egis pour mettre en œuvre les meilleures pratiques d'évaluation, de gestion et de réduction de leur empreinte carbone : une démarche essentielle que nous poursuivons avec l'ambition que toutes les plateformes du réseau soient accréditées en 2028. »

Le groupe Egis

IMAGINER. CONCEVOIR. CONCRÉTISER.
un futur durable

Egis est un acteur international de l'architecture, du conseil, de l'ingénierie de la construction et des services à la mobilité. Nous concevons et exploitons des infrastructures et bâtiments intelligents qui répondent aux défis liés à l'urgence climatique et permettent un aménagement du territoire plus équilibré, durable et résilient.

Présent dans 100 pays, Egis met l'expertise de ses 19 500 collaborateurs au service de ses clients et développe des innovations de pointe à la portée de tous les projets. Par la diversité de ses domaines d'intervention, le Groupe est un acteur clé de l'organisation collective de la société et du cadre de vie des citoyens dans le monde entier.

[LinkedIn: Egis](#) | [Instagram: @egisgroup](#) | [X \(Twitter\): @egis](#) | [Facebook: @egisgroup](#)

Contacts presse

Isabelle Mayrand

Directrice de la Communication et des Affaires publiques

Tél. : 06 17 10 29 70

isabelle.mayrand@egis-group.com

Juliette Poisson

Chargée des relations presse

Tél. : 06 72 10 13 06

juliette.poisson@egis-group.com

www.egis-group.com

